

LES CONSEQUENCES DE LA FINANCIARISATION...

CGG, ex Compagnie Générale de Géophysique est de nouveau dans la tourmente avec une nouvelle restructuration lancée malgré les engagements pris par la direction et les nouveaux actionnaires devant l'Etat et le Tribunal de Commerce.

La pérennité de CGG, leader mondial des services géophysiques est de nouveau en question. Ce sont encore 205 emplois en France qui disparaissent avec le nouveau plan social.

Le Tribunal de Commerce de Paris tiendra son audience lundi 3 juin prochain.

Après un premier plan social en 2015 et la restructuration de sa dette en 2018, c'est un nouveau PSE qui se profile pour CGG.

Son plan stratégique « 2019-2021 » prévoit en effet l'arrêt de son activité historique, l'acquisition de données sismiques avec la recherche d'un « partenaire », pour la partie marine et l'arrêt pur et simple pour la partie terrestre.

Ce qui entraîne la suppression de près de 700 postes (dont environ 205 à Massy), soit plus de 10 % de l'effectif de l'entreprise, qui avait déjà fondu de 11000 à environ 5000 après la crise du secteur en 2014.

Pourtant des engagements des actionnaires (fonds de pensions américains notamment) et du Ministère de l'Industrie avaient été pris : aucune nouvelle restructuration ou nouveau PSE avant 2020.

D'ailleurs le respect de cet engagement a été réaffirmé par JP Floris, délégué interministériel aux restructurations en janvier dernier quand les élus ont été reçus au Ministère de l'Industrie.

Les engagements n'engageraient-ils que ceux qui y croient ?

Un choc pour les salariés, moins d'un an après la restructuration financière, lors de laquelle ces engagements avaient été pris.

C'est encore une fois la casse d'un joyau industriel reconnu au niveau mondial qui est programmée. De même, ce sont des compétences rares qui vont disparaître pour l'industrie française.

Alors que le marché de l'exploration pétrolière repart, supprimer une activité si spécialisée est une erreur si l'on examine les enjeux de la filière à long terme.

D'ailleurs, le CE de la compagnie qui était amené à se prononcer le 06 mai dernier, a rendu un avis défavorable sur ce PSE 2019.

L'UFICT-CGT appelle le Ministère de l'Industrie à faire respecter les engagements pris et à recevoir la délégation CGT.

L'UFICT-CGT appelle l'ensemble des salariés des Mines et de l'Energie à combattre cette nouvelle casse industrielle et à venir nombreux manifester contre cette nouvelle attaque contre les intérêts des salariés.

RASSEMBLEMENT à PARTIR de 9h00 devant le Tribunal de Commerce de Paris le 3 juin 2019.

1 Quai de la Corse - Paris 4^e – Metro Cité

CGG : Quesako ?

CCG, anciennement Compagnie Générale de Géophysique. Cette entreprise a vu le jour en 1931. CGG est un groupe mondial de Géosciences qui oeuvre pour le compte de l'industrie de l'énergie, principalement pour le pétrole, le gaz, les énergies renouvelables (géothermie) et la surveillance du sous-sol.



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir